

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 07 MAI 2025

**Délibération n°2025.05.069.B**  
**Affectations d'Autorisations de programme**

**LE SEPT MAI DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 30**, les membres du Bureau communautaire se sont réunis Salle Monarque - Krysalide 70 rue Jean Doucet à Saint-Michel suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 30 avril 2025

**Secrétaire de Séance:** Maud FOURRIER

Membres en exercice: **26**  
Nombre de présents: **23**  
Nombre de pouvoirs: **2**  
Nombre d'excusés: **1**

**Membres présents :**

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir :**

Gérard DESAPHY à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, François ELIE à Philippe VERGNAUD,

**Excusé(s):**

Michel GERMANEAU,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250507-2025\_05\_69B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2025

Publication : 19/05/2025

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 MAI 2025**

**DÉLIBÉRATION  
N°2025.05.069.B**

Rapporteur : Monsieur NEBOUT

**AFFECTATIONS D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME**

Ainsi que précisé dans le règlement budgétaire et financier de GrandAngoulême adopté le 16 mars 2023, l'affectation d'une autorisation de programme (AP) est la décision de réserver à une opération d'investissement déterminée ou à un concours financier apporté à un tiers tout ou partie d'une AP. Elle résulte du vote d'une délibération définissant le programme de l'opération ou individualisant la subvention. Plusieurs opérations peuvent ainsi être financées par une même AP.

L'objet du présent rapport est de proposer des affectations d'AP pour le financement d'opérations relevant du budget principal et du budget annexe Assainissement collectif.

Suite au vote du BP intervenu le 20 mars 2025, il est proposé d'affecter ou de réaffecter certains montants.

**Budget principal**

• **AP 37 – NAUTILIS - TRAVAUX CONTENTIEUX D.O : 4 110,4 K€**

Ce programme s'intègre à la totalité des travaux prévus au titre de la réhabilitation de Nautilus présentée à la hausse lors de la délibération N°2024.11.229 pour un montant global de 4 110,4 K€.

Il est proposé de créer 2 opérations non votées nouvelles pour faire la différence entre les volets sportifs et ludiques pour la réhabilitation des murs et de la plage carrelée. Leur gestion dans le temps pourrait en effet être dissociée

Ainsi sont à créer les opérations :

1003704 - NAUTILIS REHABILITATION MURS SPORTIF

et 1003705 - NAUTILIS PLAGE CARRELEE SPORTIF

en affectant respectivement 490,5 K€ et 740 K€ déduits des opérations :

1003702 - NAUTILIS REHABILITATION MURS LUDIQUE dont le montant affecté est désormais de 490,5 K€

et 1003703 - NAUTILIS PLAGE CARRELEE LUDIQUE pour 860 K€

La part Toiture identifiée dans l'opération 1003701 reste inchangée pour 1529,9 K€.

• **AP 90 – VAL DE CHARENTE 2 : 1 605 K€**

Ce programme a été majoré de 40 K€ lors du VOTE du BP 2025 :

A ce titre, il convient d'affecter cette somme à l'opération non votée 109004 - AP 90 - VAL DE CHARENTE 2 -CHEMINEMENT PIETONNIER CHAMP BRECHAUD.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250507-2025\_05\_69B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2025

Publication : 19/05/2025

- **AP 107 – PLAN NUMERIQUE 2023 - 2026: 366 K€**

Ce programme créé en 2023 par la délibération n°2023.03.032 est détaillé lors de la délibération du bureau n°2023.06.106.B.

Il convient de majorer la part attribuée aux outils de multi-facturation et de gestion patrimoniale de 30 K€ pour en porter le montant global à 119 K€, de majorer de 1 K€ l'opération dédiée à la gestion électronique des documents (GED) et de réduire de 31 K€ le montant de la gestion des relations avec les administrés pour la fixer à 124 K€.

- **AP 108 – RENOUELEMENT MATERIEL INFORMATIQUE 2023 – 2026 : 1 651 K€**

Ce programme créé en 2023 par la délibération n°2023.03.032 est détaillé lors de la délibération du bureau n°2023.06.106.B.

Il convient de majorer la part attribuée aux travaux de câblage et d'équipement des salles de réunion de 50 K€ pour les porter à 177,5 K€ et le renouvellement de la téléphonie et des cartes professionnelles de 62 K€ pour l'établir à 143 K€.

Ces majorations sont permises par la réduction de 112 K€ du renouvellement des matériels, notamment en lien avec le télétravail (-112 K€) qui est désormais ramené à 1 061,5 K€.

- **AP 126 – TRAVAUX EGR PATRIMOINE (Entretien Grosses Réparations) : 1 800 K€**

Il est proposé de ventiler ce programme créé en 2024 par la délibération modificative n°3 n°2024.12.296 sur 3 opérations non votées de la manière suivante :

1012601 - OP-/ TOITURES : 495 K€  
1012602 - OP-/ SALLE DU CONSEIL: 371 K€  
1012603 - OP-/ BATIMENTS : 934 K€

- **AP 129 – SECURISATION RENFORCEE DES TUILERIES DE NIOLLET : 376 K€**

Il est proposé de ventiler ce programme créé en 2024 par la délibération modificative n°3 n°2024.12.296 sur 2 opérations non votées de la manière suivante :

1012901 - OP-/ MISE EN SECURITE : 336 K€  
1012902 - OP-/ TOITURE DES TUILERIES : 40 K€

### **Budget annexe Transports**

- **AP 06 – BHNS PHASE 2 : 10 M€**

La ventilation entre opérations non votées de ce programme est à reconsidérer du fait de prestations exécutées dans le cadre de l'opération BHNS cathédrale n°1506004, avec la mise en place d'un quai temporaire indispensable pour garantir la sécurité des usagers pendant la durée des travaux :

OP 1506004 -/ BHNS 2 STATION CATHEDRALE = +15 K€ soit 880K€  
OP 1506006 -/ BHNS 2 AUTRES = - 15 K€ soit 1 805K€

Les autres montants affectés restent inchangés :

OP 1506001 -/ BHNS 2 STATIONS CENTRE VILLE = 4 700 K€  
OP 1506002 -/ BHNS 2 STATIONS DES EXTREMITES = 2 200 K€  
OP 1506003 -/ BHNS 2 STATION PEM SUD ANGOUMOIS = 315 K€  
OP 1506005 -/ BHNS 2 MANDAT1 PREPA PHASE2 AVT6 = 100 K€

### **Budget annexe Assainissement Collectif**

- **AP 16 - TRVX CANA & OUVRAGES 2023 – 2026 – 11 434,22 K€**

Ce programme créé en 2023 par la délibération n° 2022.12.242 est détaillé lors de la délibération du bureau n°2023.06.106.B. Lors du vote du BP 2025, il a été proposé d'en majorer le montant de 450 K€ pour l'acquisition de 2 nouveaux surpresseurs.

A cette fin il est proposé de l'identifier dans une opération non votée 3501606 pour en suivre l'exécution et laisser la possibilité de pratiquer et suivre un financement adapté à sa durée vie plus courte que celles des canalisations.

**Je vous propose :**

**DE PROCEDER** aux affectations décrites dans le présent rapport, soit :

**Au budget principal**

- AP 37 : Nautilus – Travaux contentieux DO :

Opération 1003701 - Nautilus toiture : 1 529,90 K€  
Opération 1003702 - Nautilus réhabilitation murs ludiques : 490 K€  
Opération 1003703 - Nautilus plage carrelée ludiques : 860 K€  
Opération 1003704 - Nautilus réhabilitation murs sportifs : 490,5 K€  
Opération 1003705 - Nautilus plage carrelée sportifs : 740 K€

- AP 90 – VAL DE CHARENTE 2 :

Opération 1009001 - Val de Charente - Acquisitions : 100 K€  
Opération 1009002 - Val de Charente – Cheminement doux : 1 417,7 K€  
Opération 1009003 - Val de Charente - Passerelle : 47,3 K€

Opération 1009004 - Val de Charente - Cheminement piétonnier Champ Brechaud : 40 K€

- AP 107 : PPI renouvellement service commun 2023-2026 :
  - Opération 1010701 -Outil multi-facturation et Atal : 119 K€
  - Opération 1010702 - GED : 35 K€
  - Opération 1010703 - Décisionnel : 63 K€
  - Opération 1010704 - GRA Gestion courrier, mails, appels & autres mod. : 124 K€
  - Opération 1010705 - ENT Conservatoire : 25 K€
  
- AP 108 : PPI renouvellement service commun 2023-2026 :
  - Opération 1010801 - Travaux câblages et équipements salles : 177,5 K€
  - Opération 1010802 - Téléphonie & cartes professionnelles : 143 K€
  - Opération 1010803 - Renouvellement matériels & télétravail : 1 61,5 K€
  - Opération 1010804 - Licences : 222 K€
  - Opération 1010805 - Reste à ventiler : 47 K€
  
- AP 126 : Travaux EGR patrimoine (Entretien Grosses Réparations) :
  - Opération 1012601 - Toitures : 495 K€
  - Opération 1012602 - Salle du conseil : 371 K€
  - Opération 1012603 - Renouvellement matériels & télétravail : 934 K€
  
- AP 129 : Sécurisation renforcée des tuileries de Niollet :
  - Opération 1010801 - Mise en sécurité : 336 K€
  - Opération 1010802 - Toiture des tuileries : 40 K€

#### **Au budget annexe Transports**

- AP 6 : BHNS 2 :
  - Opération 1506001 - BHNS 2 stations centre-ville : 4 700 K€
  - Opération 1506002 - BHNS 2 stations des extrémités : 2 200 K€
  - Opération 1506003 - BHNS 2 station PEM Sud Angoumois : 315 K€
  - Opération 1506004 - BHNS 2 station cathédrale: 880 K€
  - Opération 1506005 - BHNS 2 mandat1 prépa phase2 avt6 : 100 K€
  - Opération 1506006 - BHNS 2 autres : 1 805 K€

#### **Au budget annexe Assainissement Collectif**

- AP 16 : TRVX CANA & OUVRAGES 2023 - 2026 :
  - Opération 3516001 - Trvx cana & ouvrages 2023-2026 : 9 484,22 K€
  - Opération 3516002 - Trvx cana BHNS 2 : 300 K€
  - Opération 3516003 - Trvx reprise béton STEP Fléac : 600 K€
  - Opération 3516004 - Retraitement eaux usées STEP de Frégeneuil: 350 K€

Opération 3516005 - Dégrilleurs PR Gond Pontouvre : 250 K€  
Opération 3516006 - Acquisition de deux surpresseurs : 450 K€

<b>Pour : 25</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b> <b>Non votant : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250507-2025\_05\_69B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2025  
Publication : 19/05/2025